



## GRÈCE

### CONTEXTE ET GOUVERNANCE

#### CONTEXTE

La précarité énergétique en Grèce s'est fortement aggravée depuis 2011, du fait des **impacts de la récession économique** de 2009 à 2014. La part des ménages dans l'incapacité de se chauffer a atteint un pic à 33 % en 2014. La part de ménages ayant des impayés de factures de charges a atteint 42 % en 2015-2016.

En l'absence d'une définition officielle de la précarité énergétique (en développement), les **clients vulnérables** sont définis dans la décision [YPEN/DHE/78337/224/06.11.2018](#) :

« Les clients éligibles au **tarif social d'électricité** ; Les ménages dont un ou plusieurs membres ont besoin d'un équipement médical vital à domicile et qui sont éligibles au tarif social d'électricité ; Les ménages dont tous les adultes ont **70 ans ou plus**, et qui répondent aux critères de revenu appliqués pour le tarif social d'électricité, majorés de 8 000 €. »

Le texte clé pour la lutte contre la précarité énergétique est la loi transposant la directive européenne sur l'efficacité énergétique : [Loi 4342/2015](#) (FEK A, 143/9.11.2015), article 25, annonçant la préparation d'un Plan national d'action contre la précarité énergétique par le comité interministériel pour l'énergie et le climat. Le **PNEC** ([Plan National Energie Climat](#), décembre 2019) a précisé l'**objectif national** de réduction de la précarité énergétique de 50 % en 2025 et de 75 % en 2030 par rapport à 2016, pour atteindre des niveaux inférieurs à la moyenne de l'UE d'ici 2030.

L'adoption du **plan d'action contre la précarité énergétique** est prévue pour 2021.

Il devrait inclure : une définition des ménages en précarité énergétique à partir de critères quantitatifs, un ensemble de mesures, et un processus de suivi et d'évaluation de l'évolution de la précarité énergétique, et si les mesures doivent être adaptées (cf. encadré). Le plan devrait aussi promouvoir les **communautés d'énergie** (cf. [loi 4513/2018](#)) pour lutter contre la précarité énergétique.

Des améliorations des mesures actuelles sont à l'étude, dont le remplacement du **tarif social pour l'électricité** et de la **prime à la cuve** (fioul) par une « **carte énergie** ». Il est aussi prévu d'améliorer le **ciblage des incitations financières** pour l'efficacité énergétique des logements, et de renforcer les obligations des fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif d'obligation d'efficacité énergétique (EEOS). Ces deux mesures devraient permettre de mieux aider les ménages vulnérables à rénover leur logement (le chauffage représente plus de la moitié de la consommation finale d'énergie du résidentiel).

#### ACTEURS ET DISPOSITIFS

Le **Ministère de l'énergie et de l'environnement** est en charge de la définition des clients vulnérables, du plan d'action contre la précarité énergétique, et des politiques d'efficacité énergétique, y compris des [programmes de rénovation](#). Le **CRES** gère l'Observatoire national de la précarité énergétique (cf. encadré) et **l'EEOS** qui oblige les **fournisseurs et distributeurs d'énergie** à aider les clients finaux à réaliser des économies d'énergie, avec un bonus pour les actions auprès des ménages à faibles revenus. Les fournisseurs d'électricité doivent proposer aux ménages éligibles le tarif social de l'électricité. Le **Ministère des finances** gère la prime à la cuve (fioul). L'**Autorité de régulation de l'énergie** (RAE) supervise l'application des mesures de protection des consommateurs prévues par la loi sur l'énergie 400/2011.

Les **autorités régionales et locales** sont aussi des acteurs majeurs pour aider les ménages vulnérables, pour les aides à l'énergie et pour les mesures d'efficacité énergétique. Par ex., certaines régions ont des partenariats avec les fournisseurs d'énergie pour aider les ménages ayant des impayés de factures. Les coopératives énergétiques locales pourraient jouer un rôle croissant pour aider les ménages vulnérables dans le cadre de communautés d'énergie.

Une communauté active de **chercheurs** a publié de nombreuses études sur la précarité énergétique en Grèce et les questions connexes. Les associations professionnelles et de consommateurs ainsi que les ONG ont aussi développé des initiatives pour lutter contre la précarité énergétique.

#### L'OBSERVATOIRE GREC DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'Observatoire a été créé en 2014 et est géré par le CRES (Centre des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique), dans le cadre du programme opérationnel "Convergence numérique 2007- 2013" (financement de l'UE), pour informer le public et les décideurs sur les niveaux de précarité énergétique en Grèce. Il a été membre du consortium de l'Observatoire européen de la précarité énergétique de 2016 à 2020.

Ces **objectifs** sont :

- **Identifier** les paramètres qui affectent et intensifient la précarité énergétique;
- **Aider** à la conception et mise en oeuvre de politiques efficaces pour la cohésion sociale et économique et lutter contre la précarité énergétique;
- **Évaluer** la précarité énergétique en Grèce avec des indicateurs représentatifs, et suivre les tendances.

La première évaluation a utilisé une enquête détaillée des consommations d'énergie des ménages en 2011-2012.

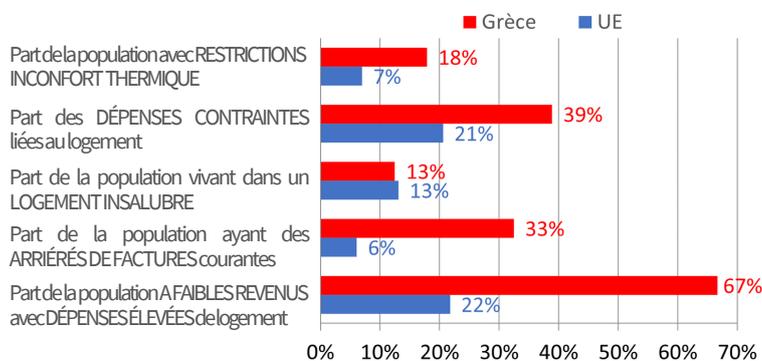
Les résultats sont disponibles via une [interface en ligne](#). La méthodologie a été adaptée pour permettre des mises à jour annuelles à partir des données de l'enquête du budget des ménages conduite par l'Autorité statistique grecque.

# STATISTIQUES



- Population : **10,7 millions** (2019)
- Revenu équivalent médian : **9 770€/an** (en prix courants, 2019)
- Nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté : **1,9 million** (18%) (2019)
- Climat : **4 zones climatiques** (de méditerranéen à montagneux)
- Dépense annuelle moyenne en « **électricité, gaz et autres combustibles** » par habitant (consommations liées au logement) : **€520€/an** (en prix courants, 2019)

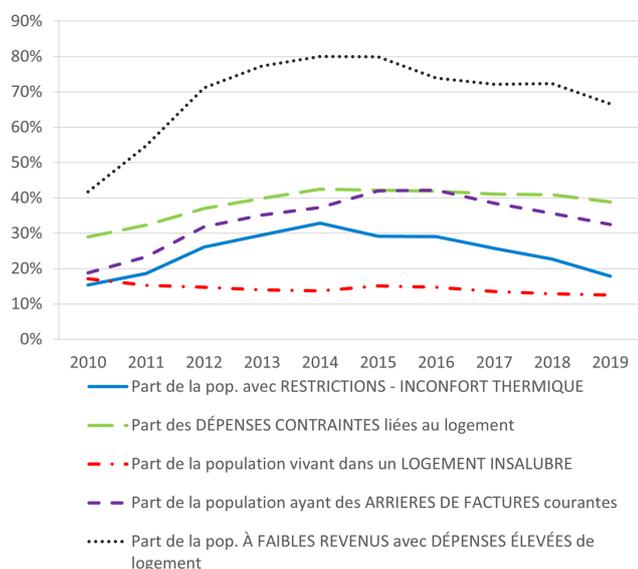
## COMPARAISON À LA MOYENNE EUROPÉENNE EN 2019



Source : Eurostat / EU-SILC

En 2019, les indicateurs de précarité énergétique sont beaucoup plus élevés en Grèce que la moyenne européenne, surtout ceux liés aux dépenses. La part de la population ayant des impayés (33 %) et la part des dépenses liées au logement dans les revenus des ménages (39 %) sont les plus élevées de l'UE. Cela touche toutes les catégories de revenus. La part de la population ayant de faibles revenus et des dépenses élevées de logement (67% en Grèce) présente un écart très fort avec la moyenne de l'UE (22%). Ceci vient de la récession économique (2009-2014) et des prix élevés de l'énergie couplés à des besoins en énergie importants. Malgré un climat doux, la consommation d'énergie par m<sup>2</sup> est supérieure à la moyenne de l'UE ([ODYSSEE](#)), du fait d'une faible performance des logements. Le fioul constitue près de 30% du mix énergétique final résidentiel en 2019, avec un prix plus élevé que la moyenne européenne. Le prix de l'électricité, énergie la plus utilisée par les ménages grecs, est inférieur à la moyenne de l'UE. Mais en parité de pouvoir d'achat, il se situe dans la moyenne de l'UE (Enerdata).

## TENDANCES GRÈCE 2010-2019

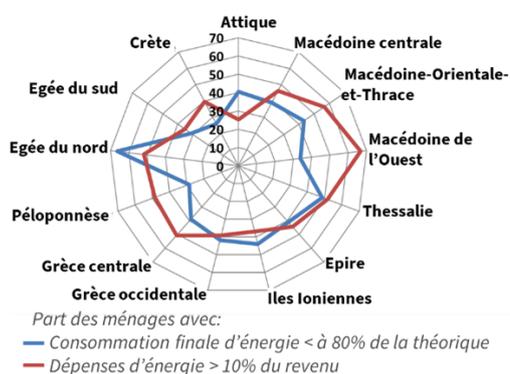


Source : Eurostat / EU-SILC

Malgré la grave crise financière de 2009, le taux de pauvreté est relativement stable. En 2019, 1,9 million de personnes (18%) vivent sous le seuil de pauvreté (niveau le plus bas depuis 2000).

Le nombre de ménages vivant dans un logement insalubre est resté assez stable. Mais la crise financière a eu un impact négatif sur les indicateurs de précarité énergétique liés au logement et aux dépenses. Cette tendance est observée pour tous les ménages, quelle que soit leur catégorie de revenus ([EPOV, 2020](#)). La part des ménages à faibles revenus ayant des dépenses de logement élevées a presque doublé entre 2010 et 2014. Depuis 2014-2016, les indicateurs se sont progressivement améliorés, mais restent loin des niveaux d'avant-crise (2007). La part de la population dans l'incapacité de se chauffer a fortement diminué depuis 2014. Du fait de la crise de la COVID19, les chiffres se détériorent et les impayés augmentent à nouveau.

## DONNÉES NATIONALES



Source : CRES/Observatoire grec de la précarité énergétique

Les **deux indicateurs principaux** évalués par l'[Observatoire grec de la précarité énergétique](#) sont :

1. La part de ménages avec un ratio [consommation d'énergie réelle] / [consommation théorique pour un confort standard] inférieur à 80%.
2. La part de ménages avec des dépenses d'énergie supérieures à 10% des revenus.

Ces indicateurs ont été évalués pour les 13 régions grecques, en analysant les différences selon les catégories de revenus, les périodes de construction, etc.

Pour le plan d'action « précarité énergétique », il a été proposé de considérer qu'un ménage est en précarité énergétique quand il rencontre **deux conditions** :

1. Le premier indicateur de l'observatoire (réel/théorique < 80%), ET
2. Revenu total du ménage inférieur à 80% du revenu médian grec.

# POLITIQUES NATIONALES

## POLITIQUES D'AIDES À L'ÉNERGIE, D'AIDES À LA PIERRE ET AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

	DISPOSITIF	CIBLE (RÉSULTATS)	Autres informations
Aides à l'énergie	<b>Tarif social pour l'électricité</b> (depuis 2010).	Eligibilité basée sur le revenu (par ex., moins de 9000€/an pour une personne seule) et le type et la valeur du logement (moins de 120 000€). Nombre de bénéficiaires estimé à 100 000 ménages.	Proposé par les fournisseurs d'électricité (en pratique, surtout l'ancien monopole historique : PPC).
	<b>Prime à la cuve</b> (depuis 2013) (aide pour les dépenses de fioul domestique, et depuis 2021 aussi pour le gaz naturel et la biomasse).	Eligibilité basée sur le revenu (< 20 000€ par ménage), et la valeur du logement (< 250 000€). Montant fonction de la région et de la composition du ménage (de 80 à 420€). Environ 600 000 ménages l'ont reçue en 2020 (soit 84 millions d'euros).	Gérée par le Ministère des finances. (considérée comme une aide aux énergies fossiles, son montant a été réduit).
	<b>Mesures réglementaires pour la protection des ménages en précarité énergétique</b> (2015) (mesure de crise).	300 kWh d'électricité gratuite pour 92 000 ménages endettés, et aide à la re-connexion. Les impayés d'électricité ont été réduits de 45% en un an.	Partie de la loi 4320/2015 pour faire face à la crise humanitaire.
Aides à la pierre & économies d'énergie	<b>Dispositif d'Obligation d'Efficacité énergétique</b> (EEOS) (depuis 2017) (obligation pour les fournisseurs d'énergie).	Pas d'obligation dédiée à la précarité énergétique. Mais les économies d'énergie auprès des ménages modestes sont bonifiées (x1,4). 350 000 ménages modestes aidés entre 2017 et 2020.	Géré par le CRES (agence de l'énergie).
	<b>"J'économise, je suis autonome"</b> (depuis 2020) (rénovation énergétique pour gagner au moins 3 classes, incluant l'installation de systèmes ENR).	Taux d'aide fonction du revenu (5 taux, jusqu'à 85% pour les revenus inférieurs à 10 000€/an) et prêts à taux réduit. 39 000 demandes approuvées entre fin 2020 et juin 2021, pour des projets représentant un total de 900 millions d'euros d'investissements.	Géré par le Ministère de l'énergie (révision du programme « <a href="#">Économiser à la maison II</a> » en place en 2018-2019).
	<b>Remplacement des chaudières fioul</b> (depuis 2015) (subvention de 65 à 100% dans 2 régions).	Aide ciblée sur les ménages à bas revenus (moins de 20 000€/an) pour remplacer les chaudières fioul avec des chaudières gas. 10,7 millions d'euros en 2020.	Gérée par l'entreprise de distribution du gaz, dans les zones à faible part de gaz.

La réglementation des marchés de l'énergie inclut des mesures de protection des consommateurs, comme le préavis de 40 jours pour le paiement des factures ou des aides pour les impayés, ou la suspension des coupures d'électricité en raison d'impayés.

Les nouvelles mesures du Plan national de lutte contre la précarité énergétique devraient fournir des aides aux ménages en précarité énergétique dans le cadre des communautés d'énergie et faciliter leur accès aux ENR en autoconsommation. Le [plan de transition juste](#) devrait aussi fournir des aides aux ménages impactés par la transition énergétique. Par exemple, un taux de subvention bonifié pour les rénovations est appliqué pour les ménages vivant dans les zones produisant du lignite.

## INITIATIVES COMPLÉMENTAIRES

TYPE D'INITIATIVE	DÉTAILS
Accord entre PPC (principal fournisseur grec d'électricité) et certaines régions pour fournir des <b>aides spécifiques au paiement des factures</b>	<i>Accord entre PPC (pour la mise en œuvre) et la Région de l'Attique (pour le financement) pour les années 2016-2017 pour proposer une aide additionnelle aux ménages éligibles au tarif social pour l'électricité et ayant un accord valide de règlement de leur dette (100€ par ménage en 2016, 150€ par ménage en 2017).</i>

## ZOOM sur le dispositif d'obligation d'efficacité énergétique (EEOS)

L'EEOS a débuté en 2017, incluant tous les fournisseurs d'électricité, gaz, fioul et carburants. Cela a généré des actions auprès des ménages modestes, surtout par les principaux fournisseurs d'électricité, du fait du bonus (x1,4) pour ces actions. Les résultats liés à ce bonus « précarité énergétique » seront publiés à la fin de la période (2017-2020).

Les programmes des fournisseurs incluent des mesures comportementales et de sensibilisation. Les mesures comportementales représentent une large part des économies d'énergie pour 2017-2020. Il est attendu que la part des économies venant d'actions techniques (isolation, remplacement de chaudière) augmente pour la nouvelle période 2021-2030.

# OPÉRATIONS EXEMPLAIRES

## Études de la fondation Heinrich Böll (2017, 2020)

Projet collaboratif entre la fondation Heinrich Böll, INZEB et la coopérative sociale "Anemos Ananeosis"



**Objectif:** Augmenter l'attention portée au sujet de la précarité énergétique en Grèce et contribuer au **débat** sur la nécessité de la réduire.

**Approche :** Examen et mise à jour du **contexte**, des **données** et du **cadre politique** sur la précarité énergétique, enquête réalisée en 2018 auprès de 700 ménages pour évaluer leur connaissance de la précarité énergétique, **recommandations**.

**Résultats :** Recommandations soumises au processus de préparation du Plan National Energie Climat et du Plan national d'action contre la précarité énergétique.

## SocialWatt (Connecter les obligés pour adopter des dispositifs innovants contre la précarité énergétique) (2019-2023)

Projet Horizon 2020 coordonné par l'Université Technique d'Athènes, avec 14 partenaires dont PPC (principal fournisseur grec d'électricité)



SOCIALWATT

**Objectif :** Aider les **obligés** dans le cadre de l'**Article 7** de la Directive Efficacité Énergétique à développer, tester et diffuser des dispositifs innovants contre la précarité énergétique.

**Approche :** **Outils** pour aider les fournisseurs d'énergie à **identifier** les ménages en précarité énergétique, à développer des **plans d'action** et programmes d'efficacité énergétique contre la précarité énergétique, et à suivre et évaluer leur efficacité ; projets pilotes innovants ; montée en compétence.

**Résultats :** Le plan d'action de PPC inclut 4 programmes : (1) remplacement de chaudières au fioul par des pompes à chaleur ; (2) remplacement de climatiseurs ou autres appareils inefficaces ; (3) campagne d'information ; et (4) plateforme pour des conseils sur mesure aux ménages en matière d'efficacité énergétique. Un autre programme soutiendra la rénovation de 350 logements habités par des réfugiés.

## Innovation Sociale contre la Précarité Énergétique

Programme de la fondation Schneider Electric et Ashoka (depuis 2015)



**Objectif :** Identifier et soutenir la croissance d'organismes qui développent des solutions innovantes pour lutter contre la précarité énergétique.

**Approche :** Les organismes sélectionnés par appels à projets européens reçoivent un soutien personnalisé et spécialisé sur 12 semaines, avec des séances de mentorat, pour définir une stratégie de dissémination.

**Résultats :** 2 organismes grecs ont été finalistes en 2017-2018, l'association de consommateurs [EKPIZO](#) et la [coopérative d'énergie et développement de Sifnos](#).

## EVENT (Vulnérabilité énergétique et économies alternatives en Grèce du Nord; 2013-2014)

Projet financé par la Société Royale de Géographie avec l'Institut des géographes britanniques

**Objectif :** Comprendre comment les expériences de vulnérabilité énergétique en Grèce sont sous-tendues par les infrastructures sociales et spatiales du quotidien.

**Approche :** Etudes de cas ethnographiques, entretiens avec des décideurs et revue de littérature, ciblés sur la région de Thessalonique.

**Résultats :** Développement d'un cadre explicatif des facteurs de la vulnérabilité énergétique (accessibilité à l'énergie, caractéristiques du logement, efficacité énergétique, accès aux infrastructures, pratiques des ménages) ; analyse des actifs et pratiques économiques alternatives utilisés par les ménages pour faire face à la précarité énergétique au quotidien ; identification du contexte institutionnel plus large pouvant augmenter la vulnérabilité énergétique. Les principales conclusions sont résumées dans une [note de synthèse](#).

## Solariser la Grèce (campagne d'une ONG ; 2015-2016)

Campagne de Greenpeace.

**Objective:** Démontrer que le **solaire** peut **réduire la précarité énergétique**, créer des emplois et réduire les importations d'énergie (800 millions d'euros de subventions par an pour approvisionner les îles)

**Approche :** Campagne média et de **financement participatif** pour sensibiliser à la dépendance des îles grecques au pétrole, et au potentiel du solaire pour remplacer les énergies fossiles pour l'électricité et réduire les factures des ménages, avec des **projets de démonstration** de panneaux solaires en autoconsommation.

**Résultats :** Panneaux installés sur **7 maisons de l'île de Rhodes**, et des formations au solaire pour les lycéens. Une étude a estimé qu'un programme avec 45 millions d'euros/an pourrait installer des panneaux à 300 000 ménages qui seraient ainsi sortis de la précarité énergétique.



### Sources d'information (voir aussi l'annexe documentation)

- [Plan national énergie et climat de la Grèce](#)
- [Observatoire grec de la précarité énergétique](#)
- Ministère de l'énergie (page sur l'[efficacité énergétique](#))
- Corovessi et al. (2020). [Energy poverty in Greece 2.0 – Policy, developments and social innovation: proposals for combatting it](#)
- Papada, L. and Kaliampakos, D. (2020). [Being forced to skimp on energy needs: A new look at energy poverty in Greece](#)